



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2024

Exercice social | Du 1^{er} janvier au 30 juin

SOMMAIRE

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	3
COMPTES SEMESTRIELS RESUMES	7
1. Etat de la situation financière consolidée	7
2. Compte de résultat consolidé	8
3. Tableau de flux de trésorerie	10
4. Variation des capitaux propres part du groupe	11
5. Annexes des comptes consolidés	11
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	24
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	25

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

Le Conseil d'administration de la société s'est réuni en date du 18 septembre 2024 sous la Présidence de Monsieur Christian Aubert, afin de procéder à l'examen des comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2024 pour l'activité du premier semestre 2024. Ces chiffres sont présentés selon les normes IFRS.

Commentaires généraux sur l'activité

En M€	T2 2023	T2 2024	Var.	S1 2023	S1 2024	Var. organique
France*	68,7	68,4	-0,4%	144,4	143,8	-0,4%
International	63,2	63,6	+0,6%	130,4	128,5	-1,4%
Total	131,9	132,0	+0,1%	274,8	272,3	-0,9%

* y compris UK

Dans un environnement marqué par la prudence, Aubay publie des résultats quasi stables pour le premier semestre 2024 tant en termes de chiffre d'affaires que de bénéfices. Le chiffre d'affaires du premier semestre s'élève à 272,3 M€ quasi identique (-0,9%) à celui du premier semestre de l'exercice précédent malgré l'effet calendaire défavorable (1 jour ouvré de moins sur le semestre). Au cours du deuxième trimestre, le Groupe a constaté une croissance, en amélioration, de +0,1% de son chiffre d'affaires après avoir enregistré un recul limité de -1,7%, du seul effet calendaire, en début de l'année.

La France, l'Espagne-Portugal, et la Belgique-Luxembourg ont enregistré une croissance organique de +2,3% au cours du 2^{ème} trimestre reflétant ainsi une hausse tirée par les prix de vente et un taux de productivité des consultants en amélioration. Le niveau de la demande est malgré tout inférieur à 2023 mais suffisant pour maintenir l'activité.

Concernant l'Italie, cette zone poursuit sa restructuration avec une stabilisation de son chiffre d'affaires autour de 26 M€ depuis maintenant quatre trimestres d'affilée. L'effet de base défavorable va prendre fin à compter du T3. Les restructurations budgétées en fin d'année 2023 sont en cours d'exécution illustrées par la baisse des effectifs. Par ailleurs, le recentrage de certaines activités vers des métiers à plus forte valeur ajoutée se poursuit. Des signaux encourageants sont observés avec notamment des hausses de prix de vente et la baisse des inter-contrats.

Les secteurs d'activité les plus dynamiques, au cours du semestre, ont été sur les segments Service/Utilities/Energie ainsi que l'Industrie. Les secteurs Financiers et de l'Assurance sont relativement stables d'une année sur l'autre. Ils représentent 59% du chiffre d'affaires et font preuve d'une bonne résistance. Les Télécoms connaissent un ralentissement à mettre en lien avec le recul de l'activité italienne.

Le résultat opérationnel d'activité atteint 22,1 M€ sur le semestre, en baisse de 9,6% par rapport au premier semestre 2023, ce qui laisse apparaître un taux de marge de 8,1% contre 8,9% un an plus tôt. Il se décompose en 8,1% (-0,4 points) en France et 8,2% (-1,3 points) à l'International. Cette baisse intègre l'effet saisonnalité qui devrait se corriger au deuxième semestre.

Après la prise en compte d'un résultat financier positif de 1,7 M€ et d'une baisse de la charge d'impôts à 5,7 M€, le résultat net part du groupe est stable à 16,9 M€ contre 17,0 M€ un an plus tôt.

Au 30 juin 2024, les effectifs s'élèvent désormais à 7 551 collaborateurs, comparé à 7 779 au 31 décembre 2023. Aubay poursuit l'adaptation de ses capacités de production pour coller au plus près des besoins exprimés par ses clients. La priorité reste donnée à l'amélioration du taux de productivité des consultants.

Celui-ci ressort à 93,3% contre 92,3% un an plus tôt.

Les flux de trésorerie générés par l'activité ont nettement augmenté à la fin du semestre atteignant 21,0 M€ contre 13,1 M€ un an plus tôt.

Les principaux résultats sont ainsi résumés dans les tableaux ci-dessous :

En K€	30/06/2024	30/06/2023	Var.
Chiffre d'affaires	272 265	274 775	-0,9%
Autres produits de l'activité	99	235	
Achats consommés et charges externes	(68 167)	(67 171)	
Charges de personnel	(175 877)	(177 525)	-0,9%
Impôts et taxes	(2 221)	(2 233)	
Dotations aux amortissements et provisions	(3 664)	(3 783)	
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		0	
Autres produits et charges d'exploitation	(296)	187	
Résultat opérationnel d'activité	22 139	24 485	-9,6%
En % du CA	8,1%	8,9%	
Charges liées aux actions gratuites et assimilées	(551)	(690)	
Résultat opérationnel courant	21 588	23 795	-9,3%
En % du CA	7,9%	8,7%	
Autres produits et charges opérationnels	(757)	(1 059)	
Résultat opérationnel	20 831	22 736	-8,4%
En % du CA	7,7%	8,3%	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			
Coût de l'endettement net	(397)	(327)	
Autres produits et charges financiers	2 135	667	
Résultat financier	1 738	340	
Charges d'impôt	(5 694)	(6 090)	
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalences			
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	16 875	16 986	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net	16 875	16 986	-0,7%
En % du CA	6,2%	6,2%	
Part du groupe	16 875	16 986	
Intérêts minoritaires	0	0	

30/06/2024			30/06/2023	
En M€	CA	ROA* % CA	CA	ROA* % CA
Groupe	272,3	8,1%	274,8	8,9%
France	143,8	8,1%	144,4	8,5%
International	128,5	8,2%	130,4	9,4%

*Résultat Opérationnel d'Activité

Effectif fin de période	30/06/2024	30/06/2023
France/Uk	2 980	3 044
Belgique- Luxembourg	211	219
Italie	1 907	2 117
Espagne/Portugal	2 453	2 461
Total	7 551	7 841

Productif	6 903	7 194
% productif	91,4%	91,7%
Administratifs et commerciaux	648	647
Total	7 551	7 841

Analyse des comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2024

Résultats du Groupe

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2024 s'établit à 272,3 M€ contre 274,8 M€ au premier semestre 2023 soit une baisse de 0,9%.

Le résultat opérationnel d'activité atteint 22 139 K€ à comparer aux 24 485 K€ du premier semestre 2023, soit une baisse de 9,6% et un taux de marge qui ressort à 8,1% vs 8,9% un an plus tôt. Le ratio coût de personnel sur le chiffre d'affaires reste stable à 64,6%.

Les autres produits et charges opérationnels représentent une charge de 757 K€ à comparer à une charge de 1 059 K€ au premier semestre 2023. Les charges comprennent principalement des coûts de restructuration.

Le résultat opérationnel s'établit donc à 20 831 K€ contre 22 736 K€ ce qui représente une baisse de 8,4%.

Le résultat financier enregistre un produit net de 1 738 K€ vs 340 K€ en 2023 grâce à la hausse des intérêts financiers perçus et de la plus-value latente réalisée sur les titres Micropole.

La charge d'impôt s'élève à 5 694 K€ vs 6 090 K€ au S1 2023 soit un taux effectif d'impôt de 25% à comparer à 26% un an plus tôt.

Le résultat net part du groupe ressort à 16 875 K€ au premier semestre 2024 soit un taux de 6,2% du chiffre d'affaires (contre 16 986 K€ au premier semestre 2023) en recul limité de 0,7%. Le résultat par action s'élève ainsi à 1,30 euros pour les 12 966 382 actions (nombre moyen pondéré d'actions) à comparer à 1,28 euros et les 13 289 283 actions à la fin du premier semestre 2023.

Etat de la situation financière consolidée

La situation nette atteint 265,2 M€ en augmentation de 3,8 M€ par rapport au 31 décembre 2023.

Les principales variations comprennent :

- La prise en compte du résultat net bénéficiaire de 16,9 M€,
- Le versement de dividendes aux actionnaires pour 9,1 M€,
- Le rachat de titres d'autocontrôle pour 4,6 M€.

Les **actifs non courants** s'établissent à 162,3 M€ en légère baisse de 1,6 M€ principalement liée à l'amortissement des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location.

Les **créances clients et actifs sur contrats** s'établissent à 160,2 M€ au 30 juin 2024 à comparer à 156,8 M€ au 31 décembre 2023 soit une hausse maîtrisée de 2,1% et en baisse de 7,5 M€ par rapport 30 juin 2023. Le délai moyen d'encaissement (DSO) s'élève à 79 jours contre 81 un an plus tôt et reflète ainsi un bon contrôle de son poste client.

La trésorerie **disponible** y compris les valeurs mobilières de placement (principalement des Sicav monétaires) s'élève à 97,6 M€ contre 94,9 M€ six mois plus tôt.

Les **passifs courants** sont principalement composés de dettes fournisseurs, de dettes sociales et fiscales et s'élèvent à 172,7 M€ au 30 juin 2024 contre 170,4 M€ au 31 décembre 2023.

La dette financière brute hors dettes locatives s'établit à 1,6 M€ au 30 juin 2024 contre 1,9 M€ par rapport au 31 décembre 2023.

Il en découle une situation de trésorerie nette en hausse (hors dettes locatives) de 95,9 M€.

Enfin, les principaux éléments qui ont impacté la trésorerie nette sont résumés ci-dessous :

- des flux générés par l'activité en forte hausse par rapport au 30 juin 2023 à hauteur de 21,0 M€ après la prise en compte d'une variation de BFR négative de 1,5 M€ en nette amélioration par rapport au 30 juin 2023,
- des investissements en immobilisations incorporelles et corporelles pour 1,0 M€,
- des rachats d'actions propres pour 4,8 M€,
- le versement aux actionnaires de dividendes de 9,1 M€,
- le paiement de 0,7 M€ de dettes financières et d'intérêts.

Organisation

Aucune opération impactant l'organisation globale du groupe n'est à relever.

Rachat de minoritaires, prise de participation ou cession d'entreprise, fusion

- Rachats de Minoritaires

Néant.

- Prise de participation

Aucune prise de participation n'a été opérée au cours du premier semestre 2024 au sein du groupe Aubay.

- Fusions

Néant.

Principaux Risques et Incertitudes pour les Six Mois Restant de l'Exercice

Les facteurs de risques tels que présentés dans le Document Universel de Référence publié par la société et déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 15 avril 2024 sous le numéro D.24-0285, n'ont pas subi d'évolution sensible au cours du semestre écoulé.

Evénements Importants Intervenus depuis le 30 Juin 2024

Aucun évènement significatif qui serait intervenu depuis le 30 juin 2024 n'est à relever.

Perspectives pour l'exercice 2024

(Données non auditées)

Dans la continuité du premier semestre, les mois d'été n'ont pas montré de signes d'amélioration ou de dégradation. Les perspectives d'activité pour le second semestre demeurent inchangées. Les clients font toujours preuve de retenue et de prudence dans leurs investissements au regard d'un contexte macroéconomique peu lisible et incertain.

Aubay reste concentré sur le maintien de la rentabilité et de la génération de cash.

Compte tenu de ces éléments, Aubay confirme ses objectifs annuels qui pour mémoire sont :

- Une croissance organique comprise entre 0 et +3%, soit un chiffre d'affaires annuel compris entre **534 M€ et 550 M€**,
- Une marge opérationnelle d'activité comprise entre 8,5% et 9,5%.

Le Conseil d'administration

COMPTES SEMESTRIELS RESUMES

1. Etats de la situation financière consolidés

ACTIF (en K€)	30/06/2024	31/12/2023
Ecart d'acquisition	131 305	131 305
Immobilisations incorporelles	1 160	884
Immobilisations corporelles	4 161	4 283
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	18 461	19 829
Titres mis en équivalence	-	-
Autres actifs financiers	2 286	2 181
Impôts différés actifs	3 573	3 929
Autres actifs non courants	1 327	1 530
ACTIF NON COURANT	162 273	163 941
Stocks et en-cours	681	736
Actifs sur contrats	36 022	34 932
Clients et comptes rattachés	124 220	121 914
Autres créances et comptes de régularisation	40 263	41 139
Valeurs mobilières de placement	32 631	42 330
Disponibilités	64 947	52 566
ACTIF COURANT	298 764	293 617
TOTAL DE L'ACTIF	461 037	457 558

PASSIF (en K€)	30/06/2024	31/12/2023
Capital	6 532	6 532
Prime d'émission et réserves consolidées	241 807	221 411
Résultats net part du groupe	16 875	33 408
Capitaux propres - part du groupe	265 214	261 351
Intérêts minoritaires		0
CAPITAUX PROPRES	265 214	261 351
Emprunts et dettes financières : part à + d'un an	810	1 078
Dettes de loyers : part à + d'un an	14 432	15 439
Impôts différés passifs	1	1
Provisions pour risques et charges	7 294	8 896
Autres passifs non courants	628	358
PASSIF NON COURANT	23 165	25 772
Emprunts et dettes financières : part à - d'un an	820	824
Dettes de loyers : part à - d'un an	4 836	5 084
Provisions pour risques et charges	1 106	0
Fournisseurs et comptes rattachés	36 528	36 917
Passifs sur contrat	16 685	20 595
Autres dettes et comptes de régularisations	112 683	107 015
PASSIF COURANT	172 658	170 435
TOTAL DU PASSIF	461 037	457 558

2. Comptes de résultat consolidés

(en milliers d'euros)	30/06/2024	%	30/06/2023	%
Chiffre d'affaires	272 265	100%	274 775	100%
Autres produits de l'activité	99		235	
Achats consommés et charges externes	(68 167)		(67 171)	
Charges de personnel	(175 877)		(177 525)	
Impôts et taxes	(2 221)		(2 233)	
Dotations aux amortissements et provisions	(3 664)		(3 783)	
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis				
Autres produits et charges d'exploitation	(296)		187	
Résultat opérationnel d'activité	22 139	8,1%	24 485	8,9%
Charges liées aux actions gratuites et assimilées	(551)		(690)	
Résultat opérationnel courant	21 588	7,9%	23 795	8,7%
Autres produits et charges opérationnels	(757)		(1 059)	
Résultat opérationnel	20 831	7,7%	22 736	8,3%
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie				
Coût de l'endettement net	(397)		(327)	
Autres produits et charges financiers	2 135		667	
Résultat financier	1 738		340	
Charges d'impôt	(5 694)		(6 090)	
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalences				
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	16 875		16 986	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
Résultat net	16 875	6,2%	16 986	6,2%
Part du groupe	16 875		16 986	
Intérêts minoritaires	0		0	
Nombre moyen pondéré d'actions	12 966 382		13 289 283	
Résultat par action	1,30		1,28	
Nombre moyen pondéré dilué d'actions	13 042 882		13 366 283	
Résultat dilué par action	1,29		1,27	

Etat du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)

Résultat net et gain et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	30/06/2024	30/06/2023
Ecarts de conversion	-7	43
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Eléments qui seront reclassés en résultat	-7	43
Ecarts actuariels sur régime de retraite	217	283
Autres incidences		
Eléments qui ne seront pas reclassés en résultat	217	283
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe	210	326
Résultat net rappel	16 875	16 986
Gains et pertes comptabilisés en capitaux propres part groupe	210	326
RESULTAT GLOBAL	17 085	17 312
<i>Dont part du groupe</i>	<i>17 085</i>	<i>17 312</i>

3. Tableaux de flux de trésorerie consolidés

En K€	30/06/2024	30/06/2023
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	16 875	16 986
Résultat des mises en équivalences		
Dotations nettes aux amortissements et provisions et droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	3 258	3 957
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	551	690
Autres produits et charges calculés		
Produits de dividendes	(31)	(58)
Plus et moins-values de cession	72	147
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	20 725	21 722
Coût de l'endettement financier net	397	327
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	5 694	6 090
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	26 816	28 139
Impôts versés (B)	(4 337)	(8 479)
Variation des clients et autres débiteurs (C)	(5 190)	(5 008)
Variation des fournisseurs et autres créditeurs (C)	3 683	(1 596)
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)	20 972	13 055
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 020)	(773)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2	
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		(5)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		
Variation des prêts et avances consenties	(102)	(36)
Décaissements (encaissements) liés aux regroupements d'entreprises nets de leur trésorerie		
Dividendes et subventions reçus	31	58
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	(1 089)	(756)
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital		
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		
Rachats d'actions propres en vue d'annulation et d'attribution à des salariés	(4 811)	
Rachats et reventes d'actions propres		
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :		
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(9 130)	(9 304)
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		
Remboursement dettes financières	(268)	(279)
Remboursement de dettes de loyers	(2 625)	(2 602)
Intérêts financiers nets versés	(397)	(327)
Rachat d'intérêts minoritaires ne donnant pas le contrôle		
Autres flux		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financements (F)	(17 231)	(12 512)
Incidence des variations des cours des devises (G)	34	27
Variation de trésorerie nette (D+E+F+G)	2 686	(185)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	94 867	85 839
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	97 553	85 654

4. Variation des capitaux propres consolidés

	Capital social	Primes d'émission et réserves consolidées	Résultat Net Part du Groupe	Total part du groupe	Minoritaires	Total
Capitaux propres au 1er janvier 2024	6 532	221 411	33 408	261 351	0	261 351
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	0
Paiements fondés sur des actions	-	488	-	488	-	488
Dividendes versés	-	(9 130)	-	(9 130)	-	(9 130)
Affectation du résultat	-	33 408	(33 408)	-	-	0
Résultat net de l'exercice	-	-	16 875	16 875	-	16 875
Variation titres d'autocontrôle	-	(4 580)	-	(4 580)	-	(4 580)
Transaction avec les intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	0
Flux liés aux titres mis en équivalences	-	-	-	-	-	0
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global	-	210	-	210	-	210
Capitaux propres au 30 juin 2024	6 532	241 807	16 875	265 214	0	265 214

	Capital social	Primes d'émission et réserves consolidées	Résultat Net Part du Groupe	Total part du groupe	Minoritaires	Total
Capitaux propres au 1er janvier 2023	6 634	208 433	35 629	250 706	0	250 706
Augmentation de capital	18	(18)	-	-	-	0
Paiements fondés sur des actions	-	690	-	690	-	690
Dividendes versés	-	(9 304)	-	(9 304)	-	(9 304)
Affectation du résultat	-	35 629	(35 629)	-	-	0
Résultat net de l'exercice	-	-	16 986	16 986	-	16 986
Variation titres d'autocontrôle	-	117	-	117	-	117
Transaction avec les intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	0
Flux liés aux titres mis en équivalences	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	99	-	99	-	99
Autres éléments du résultat global	-	326	-	326	-	326
Capitaux propres au 30 juin 2023	6 652	235 982	16 986	259 620	0	259 620

5. Annexes des comptes consolidés

Règles et méthodes comptables

Le Groupe Aubay établit ses comptes consolidés en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) en vigueur au 30 juin 2024 telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Les comptes intermédiaires sont établis selon les mêmes règles et méthodes que celles retenues pour l'établissement des comptes annuels. Les comptes semestriels consolidés résumés du premier semestre 2024 ont été préparés conformément aux dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils n'incluent pas toutes les informations requises pour les comptes annuels et doivent être lus conjointement avec le Document Universel de Référence 2023.

Nouvelles normes et interprétations applicables en 2024

Les règles et méthodes comptables appliquées dans les états financiers semestriels sont identiques à celles utilisées dans les comptes annuels au 31 décembre 2023, à l'exception des nouvelles normes applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 :

- Amendements IAS 1 « Présentation des états financiers » relatif au classement des passifs en passif courant ou non courant ;
- Amendements IFRS 16 « contrats de location » sur les dettes de location dans une transaction de cession bail ;
- Amendements IAS 7 « Etat des flux de trésorerie » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir au titre des accords de financement fournisseurs ».

Ces textes n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

Méthodes de consolidation : La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des sociétés dans lesquelles Aubay exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif. Ce contrôle exclusif s'apprécie en fonction de la majorité des droits de vote, ou de l'exercice contractuel ou de fait de la direction opérationnelle.

La méthode de la mise en équivalence est appliquée aux états financiers des sociétés desquelles Aubay exerce une influence notable sans toutefois exercer un contrôle exclusif. La comptabilisation par mise en équivalence implique la constatation dans le compte résultat de la quote-part de résultat de l'année de l'entreprise associée. La valeur comptable de la participation est ajustée du montant cumulé de sa quote-part des variations postérieures à l'acquisition des capitaux propres. La participation du groupe comprend le goodwill.

Principes d'arrêtés des comptes : Toutes les sociétés sont consolidées sur la base des comptes semestriels arrêtés le 30 juin 2024 et retraités, le cas échéant, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe. Les sociétés entrantes dans le périmètre sont consolidées au moment du transfert juridique des titres acquis, il en est de même pour les sociétés sortantes. A cet effet, un arrêté comptable des sociétés acquises est réalisé.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères : Seule la filiale au Royaume-Uni (Aubay UK) est concernée par les différences de change, toutes les autres entités du groupe étant en zone Euro.

- Les éléments d'actifs et de passifs sont convertis au taux de change de clôture ;
- Les produits, les charges et les flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de l'exercice ;
- Toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Écarts d'acquisition : L'écart d'acquisition constaté lors d'une prise de contrôle correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part du Groupe dans l'actif net retraité de la société acquise. Cette différence de valeur se répartit entre :

- (1) Des éléments identifiables du bilan qui sont classés dans les postes appropriés et suivent les règles comptables qui leur sont propres.
- (2) L'écart d'acquisition pour le solde non affecté.

Le prix d'acquisition et son affectation doivent être finalisés dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition. Si l'écart d'acquisition est négatif, il est constaté en profit directement au compte de résultat.

Les frais d'acquisition que le groupe supporte dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en « autres charges opérationnelles » sur la période durant laquelle ils sont encourus.

Les engagements d'achat d'intérêts minoritaires (regroupement d'entreprises) sont assimilés à un rachat d'actions et sont à enregistrer en dette opérationnelle avec pour contrepartie une réduction des intérêts minoritaires l'année de leur comptabilisation (méthode de l'écart d'acquisition dit « complet »). Les montants comptabilisés sont calculés en fonction des engagements pris, principalement sur des multiples de résultat des filiales concernées. Les variations de dettes d'une année sur l'autre liées à d'éventuels changements d'estimations ont pour contrepartie les « autres produits et charges opérationnels ».

Les écarts d'acquisition sont soumis, dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an à la clôture de l'exercice, à un test de dépréciation. Ce test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou des groupes d'UGT à la valeur nette comptable des actifs correspondants, incluant les écarts d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont affectés et font l'objet de tests de valeur par UGT ou groupe d'UGT, à savoir par zone géographique (France, Italie, Espagne, Portugal et Bélu), qui est le niveau de suivi du retour sur ces investissements. La politique du groupe est de tendre vers une seule entité juridique par zone géographique (intégration, puis fusion des sociétés).

La valeur recouvrable de chaque UGT ou groupe d'UGT correspond à la valeur d'utilité, déterminée sur la base de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (« discounted cash flows » ou DCF). Son évaluation est effectuée sur la base :

- de paramètres issus du processus budgétaire et prévisionnel, étendus sur un horizon de 5 ans, en fonction de taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables,
- d'un taux de croissance à l'infini qui avait été fixé à 2,5% au 31 décembre 2023 pour l'intégralité des UGT ou groupes d'UGT, sur la base de l'analyse de l'expérience passée et du potentiel de développement futur,
- d'un taux d'actualisation (WACC) appliqué aux flux de trésorerie projetés de 10,0% au 31 décembre 2023 pour l'ensemble des UGT ou groupe d'UGT (zone euro). Ce taux résultait de l'analyse de sources d'informations externes, notamment d'un benchmark provenant de bureaux d'analystes financiers.

Toutefois, il est considéré que la valeur recouvrable de chaque UGT ou groupe d'UGT ne peut pas être inférieure à 0,6 fois le chiffre d'affaires de l'UGT ou groupe d'UGT concerné, sauf circonstance particulière.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur calculée est imputée en priorité sur les écarts d'acquisition et comptabilisé en « autres produits et charges opérationnels ».

Les pertes de valeur enregistrées au titre des écarts d'acquisition sont irréversibles.

Au 30 juin 2024, Aubay a passé en revue les éléments pouvant indiquer une baisse de la valeur recouvrable des UGT ou groupes d'UGT au cours du premier semestre 2024. En particulier, Aubay a procédé à l'analyse des performances au 30 juin 2024 des UGT ou groupes d'UGT par comparaison avec les estimations utilisées à fin 2023.

La Direction d'Aubay a conclu à l'absence au 30 juin 2024 d'éléments indiquant une baisse significative de la valeur recouvrable des UGT ou groupes d'UGT par rapport au 31 décembre 2023 sur la base des analyses de sensibilité réalisées.

Immobilisations incorporelles :

Licences et logiciels : Les licences et logiciels acquis en pleine propriété sont amortis linéairement sur une durée ne pouvant excéder 5 ans à l'exception des logiciels standards de faible valeur qui sont amortis prorata temporis sur l'exercice d'acquisition. Les logiciels et solutions développés en interne et dont l'influence sur les résultats futurs revêt un caractère bénéfique, durable et mesurable, sont immobilisés et font aussi l'objet d'un amortissement sur les mêmes durées.

Les coûts capitalisés des logiciels et solutions développés en interne sont ceux directement associés à leur production, c'est-à-dire les charges liées aux coûts salariaux des personnels ayant développé ces logiciels.

Immobilisations corporelles :

- (1) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties sur une durée correspondant à leur période prévisible d'utilisation.
- (2) Sauf exception, les plans d'amortissement sont les mêmes que ceux retenus pour les comptes sociaux (hors élément dérogatoire d'origine fiscale).

Le mode d'amortissement principal est le mode linéaire :

Constructions	20 ans
Agencements et installations	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	3 à 5 ans

Contrats de location IFRS 16 :

Le Groupe reconnaît un contrat de location dès lors qu'il obtient la quasi-totalité des avantages économiques liés à l'utilisation d'un actif identifié et qu'il a un droit de contrôler cet actif.

A la date du début du contrat, la valeur du droit d'utilisation des biens pris en location à l'actif correspond à la dette sur bien pris en location corrigée des coûts directs initiaux de mise en place du contrat, des paiements effectués d'avance, des avantages reçus du bailleur à cette date et des éventuels coûts exceptionnels que le preneur devra engager à la fin du contrat. La valeur de la dette sur bien est initialement calculée sur la base de la valeur actualisée des paiements futurs sur la période contractuelle exécutoire, après prise en compte des options de renouvellement ou de résiliation qui seront raisonnablement certaines d'être exercées. Les taux d'actualisation correspondent aux taux marginaux d'emprunt du Groupe, estimés à partir d'éléments de marché disponibles et appliqués en fonction des durées des contrats, sans différenciation sur la base du « risque pays » étant donné que le Groupe opère uniquement dans la Zone Euro.

Les paiements au titre des contrats de location tiennent compte des loyers fixes, variables liés à un index ou un taux dès lors qu'ils sont connus au début du contrat. Pour les véhicules, ils ne comprennent pas les composantes services pouvant être incluses dans les contrats de location qui restent comptabilisées en charges.

Les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location sont amortis sur la durée retenue pour le calcul de la dette de loyers. Le mode d'amortissement est le mode linéaire.

Contrats de location immobiliers	3 à 9 ans
Contrats de location de véhicules	3 à 5 ans

La recouvrabilité des droits d'utilisation est testée dès lors que des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur de l'actif. Les dispositions de mise en œuvre du test de dépréciation sont identiques à celles relatives aux écarts d'acquisition, immobilisations corporelles et incorporelles telles que décrites dans la note "Ecart d'acquisition".

Au bilan, les dettes locatives sont distinguées en part non courante (+ d'un an) et courante (- d'un an).

Au compte de résultat, les charges d'amortissement sont comptabilisées dans les dotations aux amortissements et provisions du Résultat opérationnel d'activité. Les charges d'intérêts des dettes de loyers sont incluses dans le résultat financier.

Les coûts afférents aux contrats de location correspondant à des actifs de faible valeur unitaire (< 5 000 \$) ou de courte durée (durée < 12 mois) restent comptabilisées en charges opérationnelles.

Créances d'exploitation :

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont appréciées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une provision pour dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Trésorerie : Le poste "disponibilités" comprend les soldes des comptes bancaires dits "opérationnels" sur lesquels les sociétés effectuent leur transaction. Le poste "valeurs mobilières de placement", correspondant à des équivalents de trésorerie, incluent des instruments définis comme à court terme, liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur et qui sont détenus dans l'objectif de faire face à des engagements à court terme plutôt que pour un placement. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture.

Autocontrôle : Les actions Aubay détenues par la société mère viennent en diminution des capitaux propres consolidés. En cas de cession, le résultat est neutralisé en variation des capitaux propres.

Subventions et crédits d'impôts : les subventions d'exploitation et crédits d'impôts sont inscrits en déduction des charges par nature qu'ils sont destinés à compenser (principalement dans les charges de personnel pour le CIR).

Provisions : Le groupe applique les dispositions de l'IAS 37. Cette norme définit un passif comme un élément du patrimoine ayant une valeur négative pour l'entreprise, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Lors de la comptabilisation d'acquisitions, le groupe peut être amené à comptabiliser des provisions (risques, litiges...) dans le bilan d'ouverture. Ces provisions constituent des passifs qui viennent créer ou augmenter le montant de l'écart d'acquisition. Au-delà du délai d'affectation de 12 mois du bilan d'ouverture, les reprises de provision sans consommation correspondant à des changements d'estimation tels que définis dans les IAS 8 s'effectuent en contrepartie du compte de résultat dans la ligne « Autres produits et charges opérationnels ».

Provisions pour retraite et engagements assimilés : Conformément à l'IAS 19, le groupe comptabilise des avantages à long terme postérieurs au départ à la retraite ou conditionnées par l'accumulation d'années d'ancienneté au sein du groupe telles que les indemnités de départ à la retraite... Ces avantages peuvent revêtir différents types de couvertures :

- Régimes à cotisations définies : en vertu duquel le Groupe verse des cotisations définies auprès d'organismes externes. Les charges sont constatées au fur et à mesure de leur versement.
- Régimes à prestations définies : pour lesquels le Groupe a une obligation vis-à-vis des salariés. Les caractéristiques de ces régimes varient selon la législation et la réglementation applicable dans chacun des pays.

En France, les principales hypothèses actuarielles retenues pour valoriser les obligations liées aux régimes à prestations définies sont les suivantes :

- Age de départ : 67 ans
- Salaire moyen retenu 1/13ème de rémunération annuelle hors primes
- Progression des salaires : 2%
- Charges sociales : 45%
- Taux d'actualisation : 3,61%
- Taux de rotation : table propre à la société
- Taux de survie d'après la table INSEE 2024

En Italie, la provision correspond aux indemnités légales de fin de contrat (TFR ou Trattamento di Fine Rapporto). Ces indemnités sont comptabilisées chaque année sur la base d'une quote-part du salaire brut annuel et sont versées aux employés lors de la fin de leur contrat de travail.

En Espagne et en Belgique-Luxembourg, il n'existe pas d'engagements de retraite.

Evaluation et comptabilisation des passifs financiers : Les dettes financières à long terme comprennent essentiellement les emprunts auprès des établissements de crédit, les emprunts obligataires et les engagements de rachats de minoritaires.

Les emprunts obligataires sont évalués à la date de souscription à leur juste valeur, puis comptabilisés jusqu'à leur échéance selon la méthode du coût amorti. A la date de souscription de l'emprunt, la juste valeur correspond à la valeur des flux de décaissement futurs actualisés au taux du marché. En outre, les frais et les éventuelles primes d'émission sont imputés sur la juste valeur de l'emprunt. La différence entre la valeur nominale de l'emprunt et sa juste valeur telle que calculée ci-dessus est inscrite en capitaux propres. A chaque période suivante, la charge d'intérêt comptabilisée en compte de résultat correspond à la charge d'intérêt théorique calculée par application du taux d'intérêt effectif à la valeur comptable de l'emprunt. Le taux d'intérêt effectif est calculé lors de la souscription de l'emprunt et correspond au taux permettant de ramener les flux de décaissements futurs au montant initial de la juste valeur de l'emprunt. La différence entre la charge d'intérêt telle que calculée ci-dessus et le montant nominal des intérêts est inscrit en contrepartie de la dette au passif du bilan.

Chiffre d'affaires : Le chiffre d'affaires est reconnu si un contrat existe entre le groupe et son client. Un contrat existe s'il est probable que le Groupe recouvrera le paiement auquel il a droit, les droits aux biens ou services et les termes de paiement peuvent être identifiés, et les parties au contrat sont engagées à s'acquitter de leurs obligations respectives. Le chiffre d'affaires généré par des contrats avec des clients est reconnu en contrepartie d'un actif de contrat ou une créance client avant le paiement effectif.

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts est fonction de la nature des prestations.

Contrats basés sur des ressources

Le chiffre d'affaires réalisé sur des contrats basés sur des ressources est comptabilisé au fur et à mesure que le Groupe acquiert le droit de facturer le client : le montant ainsi facturé correspond directement à la valeur pour le client de la prestation effectuée à la date considérée. Chaque obligation de prestation est reconnue en revenu à l'avancement car le client reçoit et consomme de façon continue les avantages des services. Le prix des services est basé sur le nombre d'heures passées sur le contrat. Le montant à facturer est représentatif de la valeur des services fournis au client. Le chiffre d'affaires est comptabilisé progressivement en fonction des heures passées. Les coûts liés aux contrats basés sur des ressources sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Contrats basés sur des livrables

Les contrats basés sur des livrables incluent généralement des prestations au forfait (construction d'un actif/d'une application, développements spécifiques à un client...).

Le chiffre d'affaires sur les contrats basés sur des livrables, est reconnu à l'avancement sur la base des coûts encourus car au moins l'une des conditions suivantes est respectée :

- La prestation du Groupe améliore un actif dont le client obtient le contrôle au fur et à mesure de la prestation
- Le Groupe construit un actif qui n'a pas d'usage alternatif que celui qui en sera fait par le client et le Groupe a un droit irrévocable à paiement pour les travaux réalisés à date selon les termes contractuels et les législations locales.

Les coûts liés aux contrats basés sur des livrables sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Contrats basés sur des services

Les contrats basés sur des services incluent les activités d'infrastructures, de gestion des applications et de services aux entreprises (TMA, TRA, Centres de service...). La durée du contrat est généralement comprise entre 3 et 5 ans.

Les prestations sont généralement facturées mensuellement sur la base d'un prix forfaitaire par unité d'œuvre consommée, ou selon des forfaits mensuels ajustables au titre de variations de volumes ou de périmètres.

Cette typologie de contrat prévoit généralement des pénalités au niveau de service délivré.

En règle générale, les services récurrents correspondent à une seule et même obligation de prestation, composée de séries d'unités quotidiennes distinctes de services fournis progressivement. Le chiffre d'affaires des contrats basés sur des services est comptabilisé au fur et à mesure que le groupe acquiert le droit de facturer. Les pénalités ou primes liées au niveau de service sont le cas échéant reconnues entièrement dans la période au cours de laquelle les objectifs de performance sont atteints ou manqués.

Activité de revente

Lorsque le Groupe revend des logiciels et des équipements informatiques achetés auprès de fournisseurs externes, il mène une analyse de la nature de sa relation avec ses clients pour déterminer s'il agit comme un principal ou comme un agent dans la livraison des biens et services.

Selon IFRS 15, le Groupe est considéré comme « principal » lorsqu'il obtient le contrôle des logiciels, matériels et prestations de services avant de les transférer au client. Dans ce cas, le chiffre d'affaires est reconnu sur une base brute.

Lorsque le Groupe agit en tant qu'agent, le chiffre d'affaires est reconnu sur une base nette (net des facturations des fournisseurs) correspondant à la rémunération ou commission du Groupe en tant qu'agent.

Coûts des contrats – coûts d'obtention et de réalisation des contrats

Les coûts incrémentaux d'obtention des contrats ne sont jamais capitalisés comme « coûts de contrat » et amortis sur la durée de vie du contrat. Il en est de même pour les coûts liés aux phases de transition et de transformation.

Si le coût de revient prévisionnel d'un contrat s'avère supérieur au chiffre d'affaires contractuel, une provision pour perte à terminaison est constatée lors de la clôture des comptes.

Présentation au sein des états consolidés de la situation financière

Les actifs sur contrats conclus avec des clients sont présentés séparément des créances clients. Ils correspondent au chiffre d'affaires comptabilisé pour lequel les droits correspondants de percevoir une contrepartie sont subordonnés à une condition autres que l'écoulement du temps, notamment la performance future du Groupe, l'atteinte de jalons de facturation ou l'acceptation du client. Lorsque les actifs sur contrats conclus avec des clients ne dépendent plus que de l'écoulement du temps (factures à établir), ils deviennent des créances clients.

Les passifs sur contrats représentent le montant des contreparties reçues ou enregistrées en dette et pour lesquelles le chiffre d'affaires n'a pas encore été reconnu (acomptes clients et produits constatés d'avance).

Autres produits et charges opérationnels : Il s'agit de produits ou charges inhabituels, anormaux, non prédictifs et de montants significatifs. A titre d'exemple, Ils incluent les coûts de restructuration, les dépréciations des écarts d'acquisition, les plus ou moins-values de cession, les coûts d'acquisition et d'intégration des sociétés acquises par le groupe...

Options de souscriptions d'actions : la norme IFRS 2 prévoit la comptabilisation en charge de la juste valeur des stock-options dès leur attribution aux salariés ou aux dirigeants. Les plans concernés sont postérieurs au 7 novembre 2002. Les options sont valorisées à l'aide d'un modèle « Black & Scholes », dont les paramètres incluent notamment le prix d'exercice des options, leur durée de vie, le cours de l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du cours de l'action, les hypothèses de rotation de l'effectif et le taux d'intérêt sans risque. La valeur exacte des options est figée à leur date d'attribution. Cette valeur est amortie selon le mode linéaire.

Actions gratuites : des actions de performance sont consenties à un certain nombre de collaborateurs/mandataires sociaux du Groupe sous conditions de performance de marché et de présence (2 à 3 ans). L'indice boursier de référence est le « STOXX Europe TMI Software & Computer Services ». La juste valeur de l'action est déterminée par l'application d'un modèle conforme à IFRS 2 (« Monte Carlo ») qui inclut le cours de l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du cours de l'action, le taux d'intérêt sans risque, le taux de dividendes sur la période, cours de l'indice à l'attribution.

Impôts sur le résultat : La charge d'impôts est égale à la somme des impôts courants, des impôts différés, de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée sur les Entreprises) et l'IRAP équivalent de la CVAE en Italie. Concernant les impôts différés, il est tenu compte du délai de validité des déficits fiscaux fixé par les législations locales ainsi que des disponibilités d'utilisation des pertes reportables au vu de l'anticipation favorable des entités concernées pour apprécier la recouvrabilité des impôts différés actifs y afférents.

Résultat par action : Le résultat par action de base est obtenu en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net part du Groupe, retraité du coût financier net d'impôt des instruments dilutifs de dette, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice majoré du nombre moyens d'actions à émettre des instruments dilutifs suivants : options de souscription et actions gratuites dans la monnaie au 30 juin 2024.

Recours à des estimations : L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites ;
- les évaluations retenues pour les tests de valeur ;
- la valorisation des paiements en actions ;
- l'évaluation des passifs financiers.

Ces estimations partent d'hypothèses qui sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Indicateurs alternatifs de performance :

Les indicateurs alternatifs de performance suivis par le groupe sont définis ci-dessous :

Croissance interne/organique du chiffre d'affaires :

Il s'agit de la croissance calculée sur la base d'un périmètre constant pour une période donnée en excluant le chiffre d'affaires des sociétés acquises ou cédées. Aubay exerce l'essentiel de son activité en zone euro et de fait n'est pas ou peu soumis aux impacts des effets de change.

Résultat opérationnel d'activité :

Cet indicateur correspond au résultat opérationnel avant la prise en compte du coût des actions gratuites et des autres produits et charges qui correspondent à des produits et charges opérationnels inhabituels, significatifs, peu fréquents, présentés de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance liée aux activités courantes.

Résultat opérationnel courant :

Cet indicateur correspond au résultat opérationnel d'activité après la prise en compte du coût des actions gratuites et avant les autres produits et charges qui correspondent à des produits et charges opérationnels inhabituels, significatifs, peu fréquents, présentés de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance liée aux activités courantes.

Endettement net (ou trésorerie nette) :

Cet indicateur s'obtient par différence entre la trésorerie et les dettes financières. Si le résultat est négatif, on parle de dette nette, et de trésorerie nette dans le cas contraire. Les dettes de loyers sont exclues de l'endettement net.

Notes annexes au bilan

Evolution du périmètre de consolidation au premier semestre 2024

Au cours du 1^{er} semestre, aucune opération de croissance externe n'a été réalisée.

Ecart d'acquisition

En K€	Début d'exercice	Acquisition/dotations	Cession/reprises	Fin exercice
Valeur brute	149 082	-	-	149 082
Amortissement	(17 777)	-	-	(17 777)
Valeur nette	131 305	-	-	131 305

Droits d'utilisation et dettes de location

Ventilation des droits d'utilisation par catégorie de contrats de location

En K€

	Terrains et Bâtiments	Véhicules	Machines et équipements	Total
Valeurs Brutes				
Au 01/01/2024	30 060	4 175	1 874	36 109
Acquisitions/Augmentations	648	742	287	1 677
Cessions/Diminutions	-454	-412	-345	-1 211
Au 30/06/2024	30 254	4 505	1 816	36 575
Amortissements				
Au 01/01/2024	-13 704	-1 967	-609	-16 280
Dotations et dépréciations	-1794	-569	-237	-2 600
Reprises et cessions	244	339	183	766
Au 30/06/2024	-15 254	-2 197	-663	-18 114
Valeurs nettes				
Au 30/06/2024	15 000	2 308	1 153	18 461

En K€

	Terrains et Bâtiments	Véhicules	Machines et équipements	Total
Valeurs Brutes				
Au 01/01/2023	25 729	3 626	835	30 190
Acquisitions/Augmentations	7503	1411	1090	10004
Cessions/Diminutions	-3172	-862	-51	-4085
Au 31/12/2023	30 060	4 175	1 874	36 109
Amortissements				
Au 01/01/2023	-14 218	-1 751	-371	-16 340
Dotations et dépréciations	-3850	-1039	-271	-5160
Reprises et cessions	4364	823	33	5220
Au 31/12/2023	-13 704	-1 967	-609	-16 280
Valeurs nettes	16 356	2 208	1 265	19 829
Au 31/12/2023				

Ventilation des dettes de loyer par maturité

En K€	Valeur comptable	Courant	Non courant	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Au 30/06/2024						
Dettes de loyers	19 268	4 836	14 432	4 224	7 985	2 223

En K€	Valeur comptable	Courant	Non courant	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Au 31/12/2023						
Dettes de loyers	20 523	5 084	15 439	4 306	7 147	3 986

Clients et comptes rattachés aux contrats

En K€	30/06/2024	31/12/2023
Créances clients - Valeur Brute	126634	124 148
Dépréciation	(2 414)	(2 234)
Actifs sur contrats	36 022	34 932
Créances clients et actifs sur contrats	160 242	156 846
Passifs sur contrats	(16 685)	(20 595)
Créances clients et actifs sur contrats nets des passifs sur contrats	143 557	136 251
Ratio clients en jours de chiffre d'affaires	79	76

Opérations sur actions propres au cours du 1^{er} semestre 2024

Nombre d'actions détenues au 01/01/24	5 776
Acquisitions/Cessions 2024 (en net)	92 288
Nombre d'actions détenues au 30/06/24	98 064

Evolution des provisions

En K€	30/06/2024	31/12/2023
Provisions pour litiges	3 673	4 357
Provisions pour pensions et retraites	4 727	4 539
Total	8 400	8 896

Ventilation des impôts différés

En K€	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Impôt différé actif	-	-	-	-
Reports fiscaux déficitaires	491	-	11	480
-Différences temporaires	3 437	0	344	3 093
Total impôt différé actif	3 928	0	355	3 573
Impôt différé passif	-	-	-	-
-Différences temporaires	1	-	-	1
Total impôt différé passif	1			1

Emprunts, dettes financières et trésorerie

Au 30 juin 2024

En K€	30/06/2024			31/12/2023
	Montant	A 1 an au plus	A plus d'un an	Montant
Emprunt bancaire	1 610	800	810	1 875
Banques créditrices	20	20	-	29
Autres dettes financières				0
DETTES	1 630	820	810	1 904
Valeurs mobilières de placement	32 631			42 330
Disponibilités	64 947			52 566
DISPONIBILITES	97 578			94 896
(ENDETTEMENT NET)/TRESORERIE NETTE	95 948	(820)	(810)	92 992

Trésorerie (en K€)	30/06/2024	31/12/2023
Disponibilités	64 947	52 566
Placements à court terme	32 631	42 330
Découverts bancaires	(25)	(29)
Total trésorerie	97 553	94 867

Engagements hors bilan

Aucun changement significatif ayant affecté les engagements hors bilan n'est à mentionner.

Transactions avec les parties liées

Aucune transaction significative n'a eu lieu au cours du premier semestre 2024.

Notes annexes au compte de résultat

Evolution de l'activité par zone géographique et par secteur

		30/06/2024		30/06/2023	
En M€	CA	ROA* % CA	CA	ROA* %CA	
Groupe	272,3	8,1%	274,8	8,9%	
France/UK	143,8	8,1%	144,4	8,5%	
International	128,5	8,2%	130,4	9,4%	

*Résultat Opérationnel d'Activité

30 juin 2024			
(en millions d'euros) - Secteur Opérationnel	France / UK	International	Total
Zones géographiques			
France / UK	143,8		143,8
Italie		52,2	52,2
Zone Ibérique		64,0	64,0
Bénélux		12,3	12,3
Total	143,8	128,5	272,3
Secteurs d'activité des clients			
Banque/Finance	74,5	33,1	107,6
Assurance et protection sociale	42,8	9,6	52,4
Administration	1,4	14,9	16,3
Services/Utilities	9,9	25,9	35,8
Industrie et transport	7,2	11,1	18,3
Télécom, Médias et jeux	4,3	32,4	36,7
Commerce et Distribution	3,7	1,5	5,2
Total	143,8	128,5	272,3
Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires			
Biens/services transférés progressivement	143,8	128,1	271,9
Biens/services transférés à un moment donné		0,4	0,4
Total	143,8	128,5	272,3

30 juin 2023

(en millions d'euros) - Secteur Opérationnel	France / UK	International	Total
Zones géographiques			
France / UK	144,4		144,4
Italie		57,6	57,6
Zone Ibérique		60,5	60,5
Bélux		12,3	12,3
Total	144,4	130,4	274,8
Secteurs d'activité des clients			
Banque/Finance	70,9	33,8	104,7
Assurance et protection sociale	45,5	9,2	54,7
Administration	1,5	15,0	16,5
Services/Utilities	10,7	24,0	34,7
Industrie et transport	6,9	10,3	17,2
Télécom, Médias et jeux	5,2	35,1	40,3
Commerce et Distribution	3,7	3,0	6,7
Total	144,4	130,4	274,8
Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires			
Biens/services transférés progressivement	144,4	130,1	274,5
Biens/services transférés à un moment donné		0,3	0,3
Total	144,4	130,4	274,8

Au 30 juin 2024 (en K€)	France/Uk	International	Eliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	144 126	128 826	(687)	272 265
Total résultat opérationnel d'activité	11 601	10 538	0	22 139
% marge opérationnelle d'activité	8,1%	8,2%		8,1%
Résultat opérationnel	10 862	9 969	0	20 831

Au 30 juin 2023 (en K€)	France/Uk	International	Eliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	144 712	130 689	(626)	274 775
Résultat opérationnel d'activité	12 261	12 224	0	24 485
% marge opérationnelle d'activité	8,5%	9,4%		8,9%
Résultat opérationnel	10 761	11 975	0	22 736

Charges de personnel

En K€	30/06/2024	30/06/2023
Rémunérations du personnel	129 387	131 074
Charges sociales	46 131	45 960
Dotation nette aux provisions pour retraite	359	491
Total	175 877	177 525
Chiffre d'affaires	272 265	274 775
Ratio Coût perso/CA	64,6%	64,6%

Effectif fin de période	30/06/2024	30/06/2023
France	2 980	3 044
Belgique- Luxembourg	211	219
Italie	1 907	2 117
Espagne/Portugal	2 453	2 461
Total	7 551	7 841

Productif	6 903	7 194
% productif	91,4%	91,7%
Administratifs et commerciaux	648	647
Total	7 551	7 841

Autres produits et charges opérationnels

En K€	30/06/2024	30/06/2023
Charges non récurrentes	(757)	(1 059)
Plus et moins-values de cessions d'actifs		
Réévaluation dette rachat intérêts minoritaires		-
Total	(757)	(1 059)

Les charges non récurrentes sont composées principalement de coûts de restructuration.

Autres produits et charges financiers

En K€	30/06/2024	30/06/2023
Charges d'intérêts	(128)	(139)
Charges d'intérêts sur dettes locatives	(269)	(188)
Coût de l'endettement net	(397)	(327)
Autres produits et charges financiers	2 135	667
Total	1 738	340

Les autres produits et charges financiers augmentent fortement grâce d'une part aux intérêts financiers perçus sur les placements et d'autre part sur la plus-value latente (0,9 M€) des titres Micropole détenus en portefeuille.

Charges d'impôts

En K€	30/06/2024	30/06/2023
Impôts exigibles	(5 412)	(5 967)
Impôts différés	(282)	(123)
Total	(5 694)	(6 090)

Les impôts exigibles se décomposent en 5,0 M€ d'impôts sur les bénéfices et 0,4 M€ de CVAE et IRAP (équivalent de la CVAE en Italie).

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024

Aux Actionnaires de la société AUBAY,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Paris-La Défense, le 27 septembre 2024

Les commissaires aux comptes

BCRH & Associés
(Membre de PKF ARSILON)

Constantin Associés

Paul GAUTEUR

Frédéric NEIGE

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

« J'atteste que, à ma connaissance, les comptes semestriels consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice »

Philippe Rabasse

Directeur Général du Groupe Aubay